

Le 18 octobre 2024

AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES ET AVIS DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PROCURATIONS

À l'intention des porteurs de parts de :

Fonds d'opportunités de revenu tactique PIMCO
Fonds de revenu tactique PIMCO
Fonds de revenu multisectoriel PIMCO

(chacun, un « **Fonds** » et, collectivement, les « **Fonds** »)

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts,

Nous vous informons par la présente qu'une assemblée extraordinaire des porteurs de parts de chacun des Fonds (chacune, une « **assemblée** » et, collectivement, les « **assemblées** ») aura lieu de manière simultanée à 9 h (heure de Toronto) le 4 décembre 2024 aux bureaux de Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l., au Commerce Court West, 199 Bay Street, bureau 4000, à Toronto, en Ontario.

Questions à l'ordre du jour des assemblées

Les assemblées visent à permettre aux porteurs de parts d'examiner et, s'ils le jugent approprié, de prendre les mesures suivantes :

1. approuver la restructuration de chaque Fonds pour les fusionner dans la même catégorie de parts du Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO (le « **Fonds issu de la fusion** »), nouveau fonds d'investissement à capital fixe qui sera établi sous forme de fiducie, comme l'illustre le tableau suivant (chacune, une « **fusion** » et, collectivement, les « **fusions** »);

Catégories de parts des Fonds		Catégorie de parts issue de la fusion du Fonds issu de la fusion
Fonds d'opportunités de revenu tactique PIMCO (parts de catégorie A)	à fusionner en	parts de catégorie A
Fonds de revenu tactique PIMCO (parts de catégorie A)		
Fonds de revenu multisectoriel PIMCO (parts de catégorie A)		

2. délibérer des autres questions pouvant être soumises en bonne et due forme à une assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, le cas échéant.

Avant de voter, veuillez examiner la circulaire de sollicitation de procurations par la direction des Fonds datée du 18 octobre 2024 (la « **circulaire** ») pour obtenir la description complète des questions à l'ordre du jour. Vous trouverez plus d'information sur les fusions proposées à la rubrique « Ordre du jour des assemblées » de la circulaire.

Sous réserve de l'obtention de l'approbation requise des porteurs de parts, les fusions devraient avoir lieu vers le 20 décembre 2024 (la « **date de prise d'effet** »). Si une fusion n'est pas approuvée ou si elle est approuvée sans être mise en œuvre ultérieurement pour quelque raison que ce soit, avis est par les présentes donné que le Fonds visé poursuivra ses activités dans le cours normal en tant que fonds d'investissement à capital fixe.

Procédure de notification et d'accès

Comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, nous avons choisi d'utiliser une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier occasionné par les documents distribués dans le cadre des assemblées. Au lieu de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire, vous recevez le présent avis, qui décrit les procédures vous permettant d'accéder à la circulaire en ligne ou d'en demander un exemplaire imprimé, qui vous sera envoyé gratuitement.

Pour obtenir plus d'information sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec le gestionnaire des Fonds au 416 506-8187 ou, sans frais, au 1 877 506-8126.

Comment accéder à la circulaire en ligne

Une version électronique de la circulaire est disponible sur Internet à l'adresse www.sedarplus.com et sur le site Web du gestionnaire au www.pimco.ca. La circulaire demeurera accessible sur le site Web du gestionnaire pendant un an après la date du présent avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire

Pour obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire, vous pouvez en faire la demande à Broadridge Financial Solutions, Inc. par téléphone, sans frais, au 1 844 973-0593.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire avant la date limite du vote par procuration fixée à 9 h (heure de Toronto) le 2 décembre 2024, vous devez tenir compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes, ainsi que du délai d'acheminement habituel du courrier de première classe recommandé par Postes Canada, et faire votre demande avant 9 h (heure de Toronto) le 27 novembre 2024. Avant le 4 décembre 2024, un exemplaire de la circulaire vous sera envoyé dans un délai de trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Après le 4 décembre 2024 et pendant une période d'un an à compter de la date du dépôt de la circulaire au moyen de SEDAR+, un exemplaire vous sera envoyé dans un délai de 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Date de clôture des registres

Le gestionnaire des Fonds a fixé au 16 octobre 2024 la date de clôture des registres servant à établir les porteurs de parts qui auront le droit d'être convoqués et de voter aux assemblées.

Vote

Même si les assemblées des Fonds auront lieu au même moment et au même endroit pour des raisons pratiques, les porteurs de parts de chaque Fonds voteront séparément sur les questions qu'ils devront trancher.

La circulaire présente les détails relatifs aux fusions proposées qui seront à l'ordre du jour des assemblées.

Seuls les porteurs de parts inscrits d'un Fonds à la fermeture des bureaux le 16 octobre 2024 (la « **date de clôture des registres** ») ont le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et de voter à cette assemblée. Si vous êtes un porteur inscrit ou véritable de parts d'un Fonds et avez le droit de voter, vous pouvez exercer vos droits de vote de l'une des façons suivantes :

1. Vote par Internet : Vous avez jusqu'à 9 h (heure de Toronto) le 2 décembre 2024 ou jusqu'à 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début d'une assemblée de reprise pour soumettre votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote à l'adresse www.proxyvote.com en suivant les instructions fournies à l'écran. Sinon, vous pouvez remettre votre procuration au président de l'assemblée avant le début de celle-ci (ou de toute assemblée de reprise).
2. Vote par la poste : Veuillez transmettre le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, selon le cas, rempli, signé et daté dans l'enveloppe affranchie ci-jointe à Data Processing Centre, P.O. Box 3700, Stn. Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9 pour qu'il y parvienne au plus tard à 9 h (heure de Toronto) le 2 décembre 2024 ou 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début d'une assemblée de reprise. Si vous avez plusieurs formulaires de procuration, assurez-vous de tous les transmettre afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos parts. Si vous remplissez et transmettez le formulaire de procuration, vous pourrez participer à une assemblée par l'entremise de la ou des personnes qui y sont nommées.
3. Vote par téléphone : Le porteur de parts véritable peut soumettre son formulaire d'instructions de vote par téléphone en composant le numéro sans frais indiqué sur le formulaire et en suivant les instructions données. Vous pouvez transmettre par télécopieur votre formulaire de procuration rempli au 1 888 496-1548 au plus tard à l'heure susmentionnée en vous assurant de transmettre toutes les pages de votre formulaire de procuration. L'heure limite du vote est 9 h (heure de Toronto) le 2 décembre 2024 ou au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début d'une assemblée de reprise.

Veillez vous reporter aux directives figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote pour savoir comment voter en utilisant ces méthodes.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information, les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer, selon le cas, la notice annuelle, le rapport de la direction sur le rendement du fonds, les états financiers intermédiaires non audités et les états financiers annuels audités les plus récents déposés par chaque Fonds auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. On peut consulter des exemplaires de ces documents sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com ou les obtenir gratuitement auprès du gestionnaire par téléphone au 416 506-8187 ou, sans frais, au 1 877 506-8126, sur son site Web au www.pimco.ca ou par la poste à PIMCO Canada Corp. 199 Bay Street, Suite 2050, Commerce Court Station, P.O. Box 363, Toronto (Ontario) M5L 1G2.

FAIT à Toronto le 18 octobre 2024.

Par ordre du conseil d'administration de PIMCO Canada Corp., à titre de gestionnaire de chaque Fonds.

Par : *(signé) Greg Tsagogeorgas*
Titre : Co-chef